

Atelier Ouistreham - Mercredi 25 juin 2025



Groupe de travail Paysage & Biodiversité



Explorer les liens entre biodiversité et paysage

Depuis 2024, le Collectif PAP a engagé une démarche expérimentale visant à mieux comprendre les liens entre biodiversité et paysage, dans un contexte de transition écologique urgente et de transformation des territoires. Longtemps pensées séparément, voire en opposition, les politiques de biodiversité et celles du paysage convergent désormais vers une approche commune : celle d'un vivant intégré, compris à la fois comme réalité écologique, construction culturelle et levier d'action territoriale.

Pour explorer concrètement ces articulations, un protocole commun de visites de terrain a été mis en place. Ce protocole s'appuie sur deux séquences complémentaires :

- une matinée d'immersion sur le territoire, guidée par les acteurs locaux ;
- un temps d'enquête et d'échange, appuyé sur un questionnaire identique, permettant de dégager singularités, dynamiques communes, outils mobilisés et enseignements transversaux.

En 2024, trois territoires précédemment distingués par le concours Capitale française de la biodiversité ont été revisités selon ce protocole : Hautes Vallées Cévenoles, Saintes, Muttersholtz.

Ces trois visites ont permis de documenter, dans des contextes contrastés, des questions aujourd'hui décisives :

- Comment les acteurs locaux articulent-ils enjeux paysagers, écologiques et sociaux ?
- Quels leviers favorisent l'acceptation des transformations en cours ?
- Quels outils, quelles formes de gouvernance et quelles pratiques participatives soutiennent durablement la transition ?
- Comment le paysage peut-il devenir un récit commun facilitant le passage à l'action ?

En mars 2025, suite à ces trois visites de terrain, un séminaire de travail rassemblant les territoires rencontrés, les papistes et leurs partenaires a constitué une étape charnière de la démarche :

il a permis de passer de constats locaux (les trois visites) à une lecture transversale, et de dégager un ensemble de conditions de réussite pour les territoires qui souhaitent articuler paysage et biodiversité dans la transition écologique.

Il ouvre la voie à de nouveaux temps d'enquête, de débat et de mise en perspective collective.

Cette synthèse collective a ainsi servi de fil conducteur pour la journée de travail de Ouistreham, le 25 juin 2025, conçue comme un temps de synthèse et de mise en perspective des enseignements tirés des trois visites initiales.



Enseignements transversaux issus des ateliers (17 mars 2025)



A. Outils stratégiques : efficacité, récit et articulation

Les participants soulignent que l'efficacité des outils ne dépend ni de leur nombre, ni de leur nouveauté, mais :

- de leur ancrage territorial,
- de leur articulation intelligente,
- de l'ingénierie en place,
- et d'un récit de territoire clair permettant de fédérer élus, techniciens et habitants.

L'idée forte :

L'outil ne fait pas le projet ; c'est sa mise en cohérence avec un récit partagé qui lui donne sa force.

B. Nouvelles alliances : un changement de regard sur le vivant

Pour tisser des alliances entre humains et non-humains, les conditions suivantes sont nécessaires :

- une acculturation à la santé des milieux,
- une éducation sensible, notamment via l'école du dehors,
- le recours aux arts et aux imaginaires,
- un apprentissage du « décentrement » (prendre le point de vue du milieu),
- la reconnaissance que le territoire est un milieu vivant partagé.

Le paysage devient un support symbolique et sensible pour renouveler les récits territoriaux.

C. Patrimoine : un levier prospectif et non nostalgique

Le patrimoine est présenté comme un réservoir d'enseignements pour les transitions :

- il relie les temps longs du territoire,
- il permet de comprendre le présent,
- et d'imaginer un futur habitable.

Les participants insistent sur :

- l'importance des savoirs vernaculaires,
- l'articulation entre protection et transformation,
- la nécessité d'une culture commune du territoire,
- le rôle central de la participation, de la médiation et des compétences psychosociales.

D. Gouvernance et temps long : consolider, transmettre, continuer

Les conditions pour inscrire les démarches dans la durée :

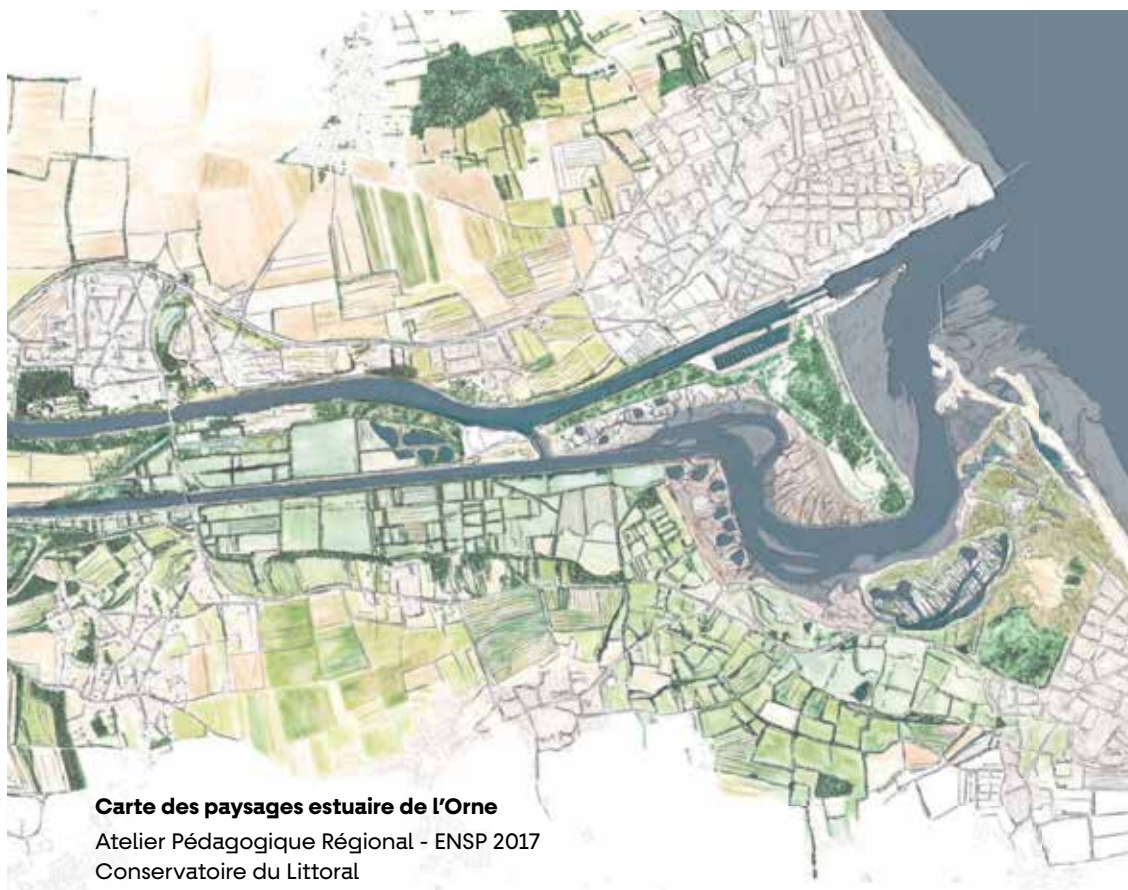
- éduquer et sensibiliser en continu,
- assurer la transmission entre élus et techniciens (tuilage, mémoire des projets),
- avancer par petits pas concrets qui deviennent irréversibles,
- sécuriser les avancées par des dispositifs robustes (ORE, chartes, délibérations...),
- jouer avec les fenêtres d'opportunité ouvertes par les crises,
- articuler temps de la politique et temps des milieux vivants.

Ouistreham - 25 Juin 2025 (Invitation)



Prochain départ : Ouistreham - Mercredi 25 juin

Groupe de travail Paysage & Biodiversité



Carte des paysages estuaire de l'Orne
Atelier Pédagogique Régional - ENSP 2017
Conservatoire du Littoral

Après nos visites au printemps 2024 dans les Hautes vallées cévenoles, à Saintes et à Muttersholtz, et notre séminaire du 17 mars à Paris, l'aventure continue !


Le groupe de travail Paysage & Biodiversité poursuit son enquête de terrain et vous propose une nouvelle rencontre sur l'estuaire de l'Orne, littoral de Caen-la-Mer.

Dans le cadre du programme Adapto, le Conservatoire du littoral mène depuis plusieurs années une expérimentation exemplaire à Ouistreham (Calvados), sur l'estuaire de l'Orne. Ce site, particulièrement vulnérable à la montée du niveau de la mer et aux submersions marines, illustre les enjeux cruciaux d'adaptation du littoral au changement climatique.

Le projet vise à repenser l'aménagement côtier en laissant davantage de place à la dynamique naturelle, notamment par le recul de certains ouvrages de protection et la restauration de zones humides. Cette stratégie d'« adaptation par la nature » permet de concilier la prévention des risques (érosion, inondations) avec le renforcement de la biodiversité littorale, en favorisant le retour d'habitats écologiques riches et résilients. La journée se déroule en présence d'élus et de plusieurs partenaires de la démarche au long cours.

Groupe PAP Paysage & Biodiversité

Laurène Boulitrop
Clément Briandet
Gaëlle des Déserts
Valérie Kauffman
Laurent Miguet
Françoise Paquetlot



Représentation locale

Romain BAIL, Maire de Ouistreham

Emmanuel RENARD, Vice-président de Caen la mer

Laurent DUMONT, Chef du bureau SELB/BELEM (DREAL Normandie)

Régis LEYMARIE Conservatoire du Littoral

Yann JONCOURT, Agence de l'Eau Seine-Normandie

Bertrand MORVILLIERS, Chargé d'études (CPIE Vallée de l'Orne)

Anthony HUBERT, Directeur adjoint (Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole)

Anne-Sophie BOISGALLAIS, Chargée d'études environnement et biodiversité (AUCAME)

Arpentage : la pointe du Siège

- Finalité et périmètre d'action

Préserver un site littoral de forte valeur écologique (dunes fossiles, prés salés, vasières, boisements) au sein de l'estuaire de l'Orne ; gestion par unités paysagères intégrées (pointe du Siège, Gros Banc, dunes de Merville-Franceville, prairies du Costil, Terrains François, marais de Cagny).

- Axes stratégiques

Maîtrise foncière et protection à long terme : acquisitions et conventions pour sécuriser les emprises naturelles, éviter les projets incompatibles, et donner un cadre de gestion durable.

Conservatoire du littoral · EPF Normandie – interventions foncières sur la pointe du Siège

Laisser jouer les dynamiques naturelles de l'estuaire : politique d'« adaptation par la nature » (restauration d'habitats littoraux, acceptation de la mobilité du trait de côte, prairies humides, prés salés), avec une gestion différenciée selon les secteurs.

Conservatoire du littoral

Gestion écologique et concertée : articulation entre objectifs écologiques (oiseaux d'eau/migrateurs, habitats dunaires et humides), usages de découverte, et contraintes portuaires/touristiques voisines ; gouvernance multi-acteurs sur l'ensemble estuarien.

- Dispositifs de protection et statuts

- Natura 2000 (Zone de Protection Spéciale estuaire de l'Orne) : protection des habitats et des espèces d'intérêt communautaire (avifaune littorale).

- Les zones naturelles d'intérêts écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) (type I) : reconnaissance de la haute valeur écologique de la Pointe du Siège.

- Principes de gestion opérationnelle

Zonage écologique interne : mosaïque d'habitats (pelouse dunaire, dune arbustive à argousier, boisements, prés salés, prairies humides) nécessitant des régimes d'entretien adaptés (pâturage/ fauche tardive/ non-intervention selon secteurs).

Conservatoire du littoral

Encadrement des usages : cheminements d'accès, observatoire ornithologique, information du public ; limitation ou réorganisation des stationnements périphériques pour limiter la pression sur les milieux sensibles.

Conservatoire du littoral · Caen la mer Tourisme – informations pratiques/observatoire

Suivi naturaliste et restauration d'habitats : surveillance des espèces d'oiseaux d'eau/migrateurs, entretien des prés salés et prairies humides, gestion de la dune fossile et des vasières, avec ajustements selon les saisons et les cycles écologiques.

Le projet de la Pointe du Siège repose sur une recomposition du site, avec l'abandon des perspectives d'aménagement immobilier et la suppression intégrale des infrastructures existantes. Cette démarche vise à redonner au milieu littoral son fonctionnement naturel (mobilité du trait de côte, dynamique dunaire, zones humides), afin de mieux faire face aux risques d'érosion et de submersion marine. L'intervention privilégie ainsi des solutions fondées sur la nature, en laissant davantage de place aux processus naturels, tout en accompagnant la transition des usages.



« La démarche de paysage nous a permis de passer d'une vision urbanisante héritée de la Reconstruction à une approche sensible, écologique et tournée vers le long terme. »



Synthèse valorisée de la journée de travail à Ouistreham – Estuaire de l'Orne

Un territoire en mouvement, un regard renouvelé

« Le travail avec les étudiants paysagistes nous a amenés à voir par le mouvement, à nous projeter dans un futur plus ou moins proche afin d'accepter ce qui va changer. »

La visite de l'estuaire de l'Orne et de la Pointe du Siège a illustré de manière exemplaire comment un territoire littoral, exposé aux risques climatiques, peut devenir un laboratoire d'anticipation et un lieu d'innovation pour penser autrement l'avenir. L'expérience accumulée depuis plus de dix ans place aujourd'hui Ouistreham et l'agglomération Caen-la-Mer parmi les territoires pionniers de l'adaptation au changement climatique.

À travers les échanges et les observations de terrain, un message fort s'est imposé : le paysage, appréhendé sur le temps long, a profondément transformé la manière de penser et d'habiter ce territoire. Il a permis de construire progressivement un récit collectif, de dépasser les contradictions, et de préparer l'acceptation sociale de transformations majeures.

I. Outils stratégiques et politiques territoriales : un changement d'échelle et un récit fédérateur

I.1. Un ancrage territorial repensé : de Caen à la mer

Les acteurs ont souligné que l'unité territoriale pertinente n'était pas celle traditionnellement mobilisée (commune, EPCI), mais l'estuaire de l'Orne comme écosystème cohérent.

Ce changement de regard ne s'est pas imposé immédiatement.

Il est le résultat d'une succession de démarches :

- Interreg LiCCo (2011–2014), qui a posé les premières bases prospectives ;
- le programme européen Life-ADAPTO (2018–2022), initié par le Conservatoire du littoral ;
- dans ce cadre, le travail des étudiants de l'École du paysage de Versailles (Atelier Pédagogique Régional, 2017) a été véritable déclencheur de la bascule culturelle.

Ces contributions ont permis un passage décisif : de l'aménagement urbain classique vers une approche écosystémique, sensible et poétique du littoral.

Le GIEC normand constitue un acteur clé de la démarche en fournissant des données scientifiques locales et régionales sur le changement climatique (érosion, submersion, élévation du niveau marin), contribuant ainsi à la prise de conscience et à l'orientation des stratégies d'adaptation mises en œuvre sur le site.

I.2. Le récit du territoire : de la ville portuaire au paysage littoral

Grâce à la démarche paysagère, Ouistreham et Caen-la-Mer sont passées d'une vision urbanisante héritée de la Reconstruction, à une projection à long terme fondée sur les dynamiques naturelles, la mobilité du trait de côte et la gestion des risques.

Cette mutation du regard a rendu possible :

- le renoncement de projets urbains devenus incohérents face aux risques (ex. port de plaisance),
- la programmation de constructions strictement temporaires,
- la renaturation programmée de zones de stationnement,
- et l'acceptation d'un futur où la mer redessine progressivement le territoire.

Comme l'ont souligné les acteurs :

« Caen la mer, c'était un projet de territoire... c'est devenu une réalité ! »

I.3. La multiplicité des outils : une richesse... si un projet fédérateur existe

Les outils stratégiques sont nombreux : SDAGE, SRADDET, SCoT, trames verte/bleue/noire, dispositifs fonciers, programmes scientifiques...

Cette diversité est perçue comme :

- une opportunité, car elle permet d'atteindre des publics variés ;
- mais aussi une complexité, source d'empilements et de contradictions.

D'où un consensus : un récit unificateur et partagé est indispensable pour dépasser les cloisonnements.

Sur l'estuaire, ce rôle est porté par la maritimité, devenue à la fois levier identitaire, attractif et écologique.

2. Nouvelles alliances et nouveaux imaginaires : voir beau, voir grand, voir par le mouvement

2.1. Un territoire en tension entre nature et urbanisation

Les acteurs décrivent des contradictions persistantes :

un littoral très anthropisé où la nature reste souvent perçue comme décorative, un modèle routier encore dominant, des injonctions paradoxales : protéger l'agriculture tout en urbanisant davantage, des mobilités douces parfois opposées aux enjeux de biodiversité.

L'estuaire apparaît comme un espace hyper-sollicité, où les logiques économiques, récréatives et écologiques se superposent.

2.2. La nature encore peu reconnue comme patrimoine

Les représentations restent un frein :

- exemples pédagogiques : chiens en liberté, mauvaise interprétation des indicateurs
- écologiques, nécessité de couper des arbres pour restaurer un milieu ;
- disparition ou transformation d'outils pourtant clés (ex. Maison de la Nature).

D'où un constat partagé : il reste encore à construire une vision commune de la valeur écologique, culturelle et sensible du littoral.

2.3. Fabriquer un nouvel imaginaire du littoral

Le travail des paysagistes et des étudiants a été déterminant pour :

- réhabiliter la dimension sensible du territoire,
- redonner une place à la nature,
- produire des images d'avenir désirables,
- apprendre à « voir par le mouvement » — c'est-à-dire accepter que le territoire change, bouge, se transforme.

3. Gouvernance et temps long : construire les conditions d'une transition durable

3.1. Des fondations solides : coopération entre acteurs

Le colloque a mis en lumière la force d'un alignement progressif entre :

- l'État,
- le Conservatoire du littoral,
- la Région,
- Caen la Mer,
- et un réseau d'acteurs techniques (Université, ANB, INRAE, Conservatoire Botanique...).

Cet alignement crée les conditions d'une gouvernance capable de tenir dans le temps.

3.2. Le rôle crucial d'un tiers accompagnateur

Le Conservatoire du littoral apparaît comme un acteur pivot, à la fois foncier, technique, stratège et facilitateur.

Son rôle est essentiel pour :

- structurer le récit,
- garantir la cohérence temporelle,
- sécuriser les transitions foncières.

3.3. Pédagogie, acculturation, appropriation locale

Les acteurs ont insisté sur :

- l'importance d'un travail de pédagogie permanent,
- la nécessité de faire monter en compétence les décideurs locaux,
- le rôle des événements climatiques et des travaux scientifiques (GIEC normand) comme catalyseurs.

C'est la lente construction d'un nouveau destin territorial.



À retenir : les enseignements clés de la journée

- Un récit prospectif fondé sur le paysage est indispensable pour se projeter positivement sur le long terme.
- La coopération entre État, Conservatoire et collectivités constitue le moteur du changement.
- L'accompagnement par un acteur tiers (ici le Conservatoire) est essentiel pour porter les transitions dans la durée.
- L'appropriation locale est progressive, mais elle repose sur la pédagogie, la médiation et la mise en récit.
- La nature doit être réintégrée concrètement dans l'aménagement, avec une acceptation assumée des contraintes et des transformations à venir.

« Le travail avec les étudiants paysagistes nous a amenés à voir par le mouvement et à nous projeter dans un futur plus ou moins proche, afin d'accepter ce qui va changer. »

Conservatoire du littoral

